



Retrouvez toutes les infos sur  

[www.lesfoyersamitie.com](http://www.lesfoyersamitie.com)



DU 11 / 10 / 17 AU 11 / 12 / 17

Opération

€

**CROWDFUNDING**

€ (FINANCEMENT PARTICIPATIF)

Suivez-nous !  

**ENSEMBLE, SOUTENONS  
UNE CAUSE SOCIALE LOCALE.**

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75 % des sommes versées jusqu'à 531 €. Par exemple, un don de 200 € donne droit à 150 € de réduction d'impôt.

Ne pas jeter sur la voie publique / Imprimé par Les Foyers Amitié

[communication@ogfa.net](mailto:communication@ogfa.net)

Florence PIPITONE  
(Communication)  
05 59 00 04 17

Alain LAFFITTE  
(Président)  
06 44 05 95 27

# S

ommaire

**03** | La Présentation

**04** | La Chronologie

**06** | Le Constat

**07** | Les Objectifs

**08** | L'Opération Crowdfunding

**10** | Les Contacts



## CHRONOLOGIE DU TRINÔME (AFA | OGFA | AMISTAT)

**1951** : création du **Foyer Amitié** : centre d'accueil de « filles mères » impasse Guindalos par l'Abbé Hourcq (aumônier diocésain d'action sociale de Pau) et constitution de l'association porteuse du projet

1963 : installation à Castilla (avenue Henri IV Jurançon)

1981 : ouverture d'un accueil de nuit à Messins

**1985** : agrément comme Centre d'Hébergement en 1985 et séparation en deux associations : **l'Association Foyer Amitié (AFA)** devient une association foncière et immobilière et création de **l'Organisme de Gestion des Foyers Amitié (OGFA)** qui devient l'association gestionnaire des activités socio-éducatives (en bénéficiant du transfert des agréments relatifs aux activités)

1992 : réorganisation des modalités d'accueil : réduction de l'accueil collectif et ouverture de l'accueil individuel

**1993** : mise en œuvre d'un plan social de manière consensuelle (une quinzaine de salariés passent à mi-temps ou, sont partis) avec le soutien financier de l'Association Foyer Amitié

1994 : poursuite de la réorganisation, ouverture de la crèche, création du SAO, recentrage sur les usagers locaux (et non plus sur ceux provenant d'Ile de France)

1995 : création du lieu d'accueil Parents – Enfants, création des lits infirmiers

1996 : création de la Ferme St Joseph, pour accueillir les jeunes et les séparer des publics chronicisés dans l'errance

1999 : transfert par l'association Maison du Cinquantenaire de la Résidence Marianna, aménagement en CHRS, lancement du 115 en partenariat avec « Du Coté des Femmes »

**2002** : création du CADA avec accueil d'une population nouvelle, les demandeurs d'asile en partenariat avec Isard Cos

2003 : extension des activités de la Ferme St Joseph avec la création du dispositif de la Margelle

**2004** : ouverture de la Villa Phoebus en partenariat avec le CHP, reprise de l'activité 115 et du SAO

2005 : ouverture du Phare et transfert du SAO

2007 : création de la Résidence Accueil les Vallées, suite à un appel à projet national (logements en diffus à proximité de locaux communs), passage de 80 à 95 lits du CHRS, dans le cadre du PARSA

**2008** : reconnaissance comme Maison Relais de la Villa Phoebus et extension de 15 places supplémentaires en diffus, ouverture des lits halte soins de santé (par transformation des lits infirmiers)

2009 : ouverture de 20 places d'intégration au niveau du CADA (pour accueillir les personnes qui ont obtenu le statut de réfugié), agrément CROSMS pour ouvrir un SAMSAH et lancement d'une démarche qualité OGFA

**2010** : création du **Fonds de Dotation AMISTAT**, réalisation d'un CPOM sur les actions dépendant de la Cohésion Sociale, obtention de l'agrément 115, mise en place du SIAO et habilitation de l'OGFA pour la gestion du SIAO Béarn et extension de 15 places Maison Relais et Résidence Accueil

2012 : ouverture cabinet dentaire sur le Phare en partenariat avec Médecin du monde et Béarn addiction

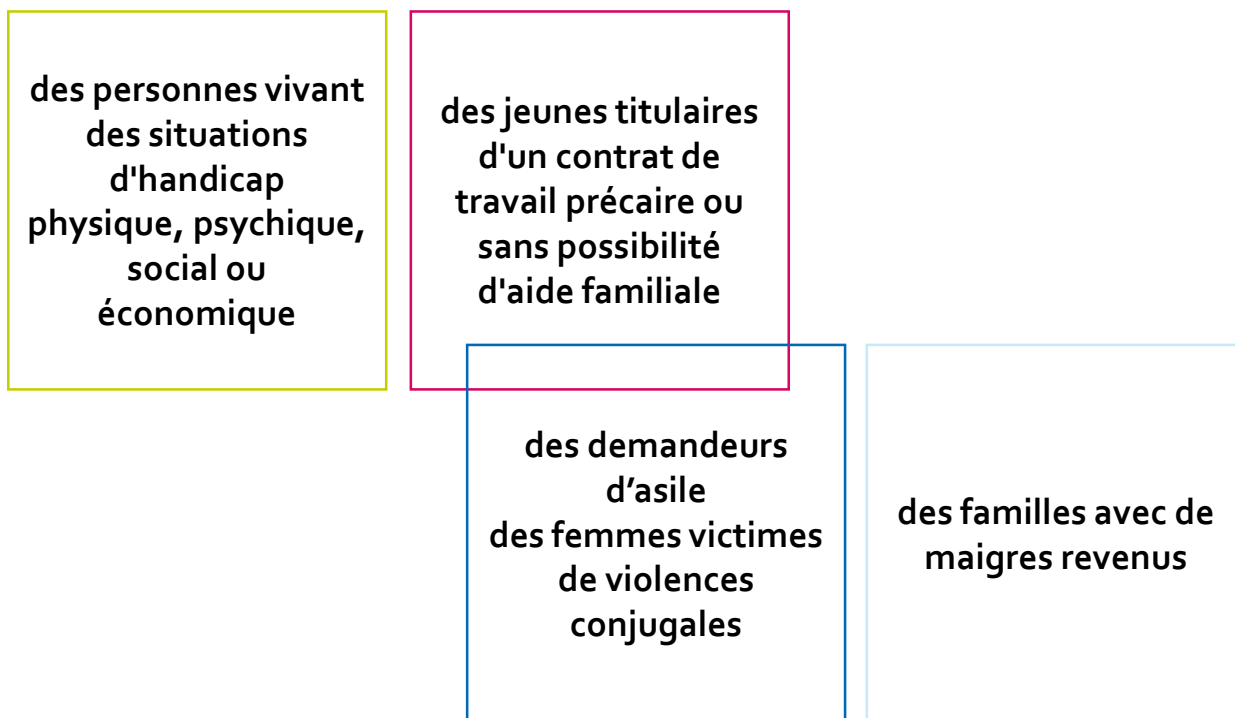
2013 : ouverture de 9 places mères avec enfants, couples avec enfants à Castilla et Villa Errecart, extension de 30 places supplémentaires au CADA

2014 : 14 places supplémentaires HUDA, obtention de l'agrément de domiciliation demandeurs d'asile (20 mesures), extension de 3 lits sur la crèche dont 2 en contrat avec la mairie de Gelos, conclusion d'un CPOM CG/OGFA et conclusion d'un CPOM CCAS de Pau/OGFA, achat de la Maison A Nouste (6 logements sur Jurançon)

**2017** : Inauguration de la Maison A Nouste et lancement chantier du local Villa des Roses avec opération Crowdfunding

## CONSTAT

L'expérience de plus de 60 ans d'intervention dans l'hébergement et l'accompagnement social de personnes en difficulté a amené le trinôme associatif à constater qu'il était nécessaire de proposer des solutions de logements évolutives en fonction des situations des usagers accueillis. Ces logements sont proposés à différents profils d'usagers, à savoir :

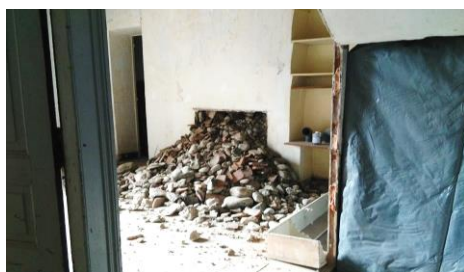
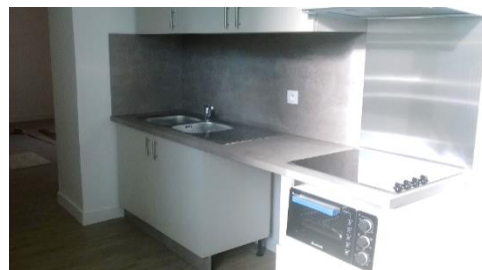


Pour promouvoir un tel but, l'Association Foyer Amitié et l'Organisme de Gestion des Foyers Amitié ont décidé de constituer un Fonds de Dotation. Ce fonds, dénommé AMISTAT, créé en vertu de la loi du 4 août 2008 et déclaré à la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques, est opérationnel depuis décembre 2010. Ce fonds a permis la mise en place d'un programme d'Habitat Adapté pour les personnes en situation de difficulté.



## OBJECTIFS DU PROGRAMME D'HABITAT ADAPTÉ

- ① Offrir une solution de logement évolutif, social et économique aux personnes accueillies par l'association en fonction de leur situation
- ② Répondre à des besoins particuliers pour des populations fragiles physiquement, psychologiquement, économiquement ou socialement
- ③ Redonner du lien social et une utilité sociale à ces publics
- ④ Favoriser une mixité sociale et culturelle pour construire une société plus humaine et plus solidaire

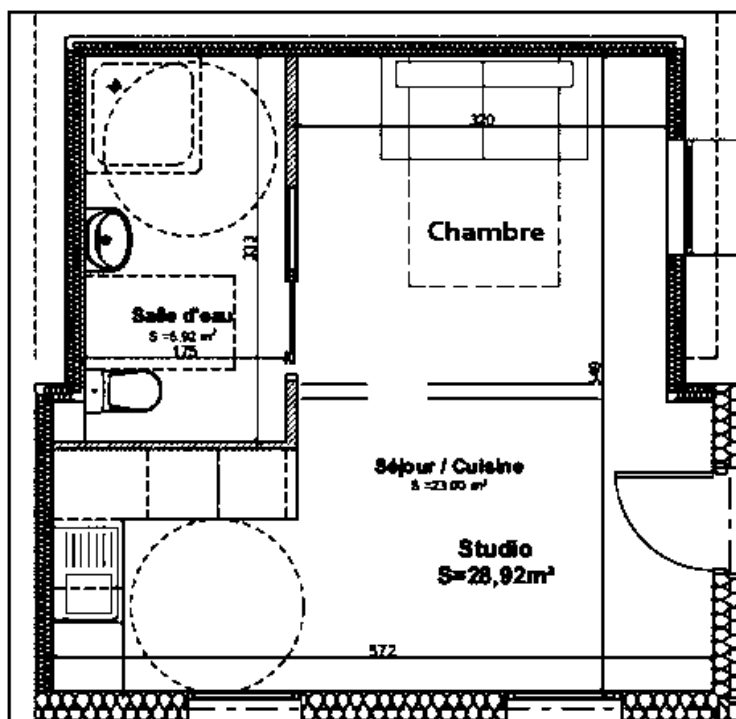




## OPÉRATION CROWDFUNDING

Les Foyers Amitié lancent une nouvelle campagne de financement participatif (appelé aussi Crowdfunding : nouvelle façon pour les entreprises, les particuliers ou les associations de récolter des fonds pour leurs projets) du **11 octobre 2017 au 11 décembre 2017** avec la plateforme de crowdfunding des Petites Pierres afin de réhabiliter un local inoccupé en un T1 accès Personne à Mobilité Réduite d'une trentaine de m<sup>2</sup>. Les Foyers Amitié souhaitent **communiquer** sur ce projet et le **booster** en utilisant les médias de mass locaux comme la radio par exemple.

Plus d'infos concernant le projet sur : <https://goo.gl/78r6pz>







**Sortez du lot, faites un don !**

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75 % des sommes versées jusqu'à 531 €. Par exemple, un don de 200 € donne droit à 150 € de réduction d'impôt.

—

**OPÉRATION**

**CROWDFUNDING**  
(FINANCEMENT PARTICIPATIF)

**11.10.17 au 11.12.17**

—

Retrouvez toutes les infos sur



[www.lesfoyersamitie.com](http://www.lesfoyersamitie.com)

Ne pas jeter sur la voie publique | Imprimé par Les Foyers Amitié

C'est ici !



Notre objectif,  
récolter **7500 €**



Crédit photo © OGFA

**LES**

**CONTACTS**

**UTILES**

PRÉSIDENT DE L'OGFA

**Alain LAFFITTE**

05 59 06 53 73

[laffitte.alain@wanadoo.fr](mailto:laffitte.alain@wanadoo.fr)

CHARGÉE DE COMMUNICATION

**Florence PIPITONE**

05 59 00 04 17

[communication@ogfa.net](mailto:communication@ogfa.net)



[www.lesfoyersamitie.com](http://www.lesfoyersamitie.com)



[@lesfoyersamitie](https://www.facebook.com/lesfoyersamitie)



[www.ogfa.net](http://www.ogfa.net)



Les Foyers Amitié